

Procès-verbal N°31 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 13 Mars 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°30 de la réunion du Jeudi 06 Mars 2025.

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES COUPES ET CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS ET COUPES DISTRICT GARD LOZÈRE

Suite aux intempéries passées et celles à venir dans les jours qui suivent, de nombreuses rencontres n'ont pu avoir lieu et d'autres vont l'être en raison d'arrêtés municipaux ou de terrains impraticables. Au vu des éléments calendaires et de la chronologie initiale des compétitions, pour maintenir la régularité et l'équité des championnats (montées et descentes), la commission a décidé que tous les weekends de libres et jours fériés disponibles deviennent des journées de rattrapage : 20 avril – 04 mai – 08 mai 2025.

COUPE GARD LOZÈRE

Tirage au sort des ¼ de Finale. (13 Mars 2025)

À l'attention des Présidents de clubs.

Le port des équipements comportant une inscription publicitaire est ainsi réglementé.

En application de l'article 97.1 et 2 du règlement intérieur du District, les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les seuls maillots fournis par le district (CREDIT AGRICOLE et MONTI SPORTS).

- ✓ À défaut, le club défaillant sera sanctionné d'une amende financière.
- ✓ Le délégué sera responsable de l'application du règlement et mentionnera sur son rapport les couleurs des maillots des équipes en présence.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé, sauf si plus d'une division les sépare ; la rencontre est alors inversée (Art 5.1/c du règlement de la Coupe Gard Lozère).

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but, (Art 6.2 du règlement de la Coupe Gard Lozère).



Le tirage au sort intégral et non géographique des ¼ de finale, a été effectué dans les locaux d'Objectifs Gard en présence des clubs qualifiés, par Mr Nolan ROUX et par Mme Béatrice KABORE, il a donné lieu aux rencontres suivantes :

- ✓ 4 Matches disputés par 8 clubs.

Voici l'affiche qui compose les ¼ de finale de la Coupe Gard Lozère :

Match N°1 : LE GRAU DU ROI (R1) / E.S PAYS UZES (R2)
Match N°2 : F.C BAGNOLS ESCANAUX 1 (D2) / ES SUMÉNOISE (R3) ou AV.S ROUSSON (R2)
Match N°3 : LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) / BEAUCAIRE STADE 30 2 (R3)
Match N°4 : ST.O AIMARGUES (R2) / J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON (R2)

Clubs présents au tirage :

- ✓ LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2)
- ✓ F.C BAGNOLS ESCANAUX 1 (D2)

Club absent excusé :

- ✓ ST.O AIMARGUES (R2)

Clubs absents (Regrettés) :

- ✓ **LE GRAU DU ROI (R1)**
- ✓ **E.S PAYS UZES (R2)**
- ✓ **BEAUCAIRE STADE 30 2 (R3)**
- ✓ **J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON (R2)**

Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 30 Mars 2025 à 15h00.

- ✓ Les 1/2^{ème} de finale se dérouleront le Dimanche 4 Mai 2025.

COUPE ANDRÉ GRANIER

Tirage au sort des ¼ de finale le 13/03/2025.

À l'attention des Présidents de clubs.

Le port des équipements comportant une inscription publicitaire est ainsi réglementé.

- À partir des ¼ de finale de la Coupe A.Granier le District a passé contrat avec la société SPORT 2000 à Nîmes.
- Les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les seuls maillots fournis par le District, qu'ils doivent impérativement conserver **jusqu'à la finale incluse.**
- À défaut, le club défaillant sera sanctionné (amende financière).

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé, sauf si plus d'une division les sépare ; la rencontre est alors inversée (Art 5.1/c du règlement de la Coupe A. Granier).

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but (Art 6.2 du règlement de la Coupe A. Granier).

Le tirage au sort intégral et non géographique des quarts de finale a été effectué par M. Nolan ROUX et par Mme Béatrice KABORE, il a donné lieu aux rencontres suivantes :



Participe à ce ¼ de finale.

- ✓ Les cinq qualifiés du tour 3 + les 3 clubs exempts.
- ✓ 4 matchs disputés par 8 équipes.

Match N°1 : U.S. GARONNAISE 1 (D2) / F.C. VATAN 1 (D2) ou R.C SAUVETERRE 1 (D3)

Match N°2 : OL DE GAUJAC 1 (D3) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)

Match N°3 : FC TAVEL 1 (D4) / ALL FIVE ACADEMIE AFA 1 (D2)

Match N°4 : A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / F.C CALVISSON 1 (D2)

Clubs présents au tirage :

- ✓ OL DE GAUJAC 1 (D3)
- ✓ A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2)
- ✓ U.S. GARONNAISE 1 (D2)
- ✓ FC TAVEL 1 (D4)
- ✓ ALL FIVE ACADEMIE AFA 1 (D2)
- ✓ R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)

Club absent (Regretté) :

- ✓ **F.C CALVISSON 1 (D2)**

Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 30 Mars 2025 à 15h00.

- ✓ Les 1/2^{ème} de finale se dérouleront le Dimanche 4 Mai 2025.

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Dépt 2 Poule B

Match : N° 28537026

LE GRAU DU ROI 2 (D2) / F.C. CANABIER 1 (D2) du 25/05/2025

Demande mise en attente, voir le classement avant les deux dernières journées.

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544135

NIMES EST 1 (D4) / GALLIA C. QUISSACOIS 2 (D4) initialement prévu le 16/03/2025 **est avancé au 15/03/2025 à 16h00 sur le stade de La Bastide N°9. (Accord des deux clubs).**

REPROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Les rencontres suivantes non jouées le 09/03/2025 pour cause d'arrêté municipal ou de terrain impraticables **sont programmés le 30/03/2025.**

Dépt 1

A.S ST PRIVAT 1 (D1) / C.A. BESSÈGEOIS 1 (D1)

U.S. DU TRÉFLE 1 (D1) / F.C MOUSSAC 1 (D1)

F.C. CABASSUT 1 (D1) / U.S.S AIGUES MORTES 2 (D1)

Dépt 2 Poule B

F.C. LANGLADE 1 (D2) / LE GRAU DU ROI 2 (D2)

S.C. ST MARTIN VALG. 1 (D2) / O.C REDESSAN 1 (D2)



Dépt 3 Poule A

F.C PONTIL PRADEL 1 (D3) / A.S CENDRAS 1 (D3)

Dépt 3 Poule B

NIMES CASTANET 1 (D3) / NIMES C.O. SOLEIL LEV. NIM 2 (D3)

S.A ST HIPPI.FORT 1 (D3) / F.C BAGNOLS ESCANAUX 2 (D3)

OL DE GAUJAC 1 (D3) / U.S. PUJOLAISE 1 (D3)

Dépt 3 Poule C

U.S. GARONNAISE 2 (D3) / ST GILLES AEC 2 (D3)

S.C NIMOIS 1 (D3) / R.C GENERAC 2 (D3)

U.S BOUILLARGUES 1 (D3) / F.C RODILHAN 1 (D3)

Dépt 3 Poule D

O. FOURQUÉSIEU 2 (D3) / O.C BELLEGARDE 1 (D3)

Dépt 4 Poule B

F.C MEJANNES 1 (D4) / SF REMOULINS 1 (D4)

Dépt 4 Poule C

A.S. VERSOISE 1 (D4) / ENT RHONE GARDON 1 (D4)

Dépt 4 Poule D

G.C GALLICIAN 1 (D4) / S.C MANDUEL 1 (D4)

REPROGRAMMATION COUPE GARD LOZERE

La rencontre N°53220685 AV.S ROUSSON (R2) / ES SUMÉNOISE (R3) non jouée le 12/03/2025 pour cause d'arrêt municipal est **reprogrammée le 19/03/2025 à 19h30.**

RETOUR CSR INFORMATION

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544130 du 09/03/2025

A.S. ST ANASTASIE 1 (D4) / F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4)

A.S. ST ANASTASIE 1 (D4) Battu par pénalité.

Dépt 4 Poule D

Match : N° 28550296 du 09/02/2025

ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) / J.S.O AUBORD 2 (D4)

Match perdu aux deux équipes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJER

